

Ralentissement de la création d'entreprises

En Poitou-Charentes, 7 039 entreprises ont été créées en 2008. Ce nombre reste haut sur la période 2001 à 2008 ; mais il est en léger repli par rapport à 2007 (- 1,8 %). En effet, le rythme de création s'est infléchi dans la plupart des secteurs économiques, et plus particulièrement dans celui de la construction (- 5,5 %).

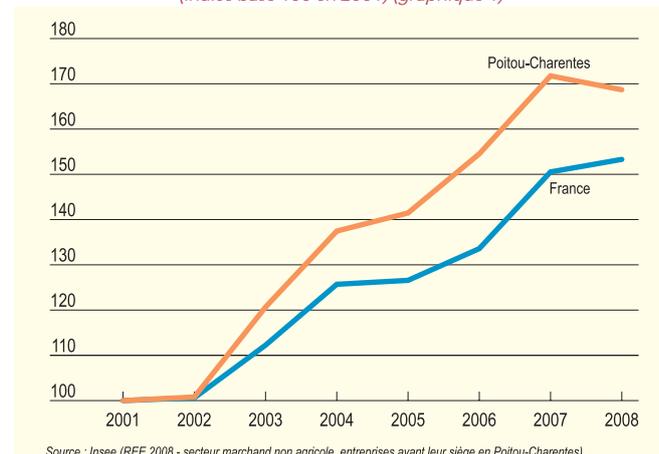
Le ralentissement observé fait suite à une année 2007 particulièrement dynamique. Parallèlement, le nombre de défaillances d'entreprises dans la région augmente aussi. La hausse constatée (+ 15,5 %) est un peu plus forte qu'au niveau France entière.

Au niveau départemental, malgré un léger repli, la Charente-Maritime reste le département le plus créateur d'entreprises. Seul le département de la Charente enregistre une hausse des créations d'entreprises en 2008.

En 2008, la création d'entreprises ralentit au niveau régional, comme au niveau national. En Poitou-Charentes, 7 039 entreprises ont vu le jour dans les secteurs marchands non agricoles en 2008 (tableau 1). Ce nombre est en repli de - 1,8 %. Mais l'année 2007 avait été marquée par une forte accélération des créations d'entreprises de + 11 %. France entière, les créations ont encore augmenté en 2008 (+ 1,8 %), mais le rythme constaté est bien en deçà de celui de 2007 (+ 12,5 %). Le contexte peu favorable de l'économie française en 2008, avec une demande faible, a sans doute freiné la création d'entreprises. De plus, les créateurs potentiels du second semestre 2008 ont vraisemblablement été moins nombreux car certains ont retardé leur projet afin de bénéficier, en 2009, du nouveau statut d'auto-entrepreneur (cf. encadré). En effet, ce statut permet depuis le 1^{er} janvier 2009, aux salariés, chômeurs, retraités ou étudiants de développer une activité à titre principal ou complémentaire pour augmenter leurs revenus, avec des démarches simplifiées. Les chiffres de début 2009 mettent en avant une reprise des créations portée par ce nouveau statut. Fin janvier 2009, 43 000 déclarations ont déjà été enregistrées (France entière).

L'année 2008 marque la fin d'une augmentation continue des créations d'entreprises depuis 2001 (graphique 1). Des mesures législatives prises en 2003 (entrée en vigueur de la loi Dutreil) ont facilité les démarches

Évolution des créations d'entreprises
(indice base 100 en 2001) (graphique 1)



de créations d'entreprises et suscité de nouvelles vocations d'entrepreneurs. En 2007, les contraintes pour accéder à l'Aide aux chômeurs créateurs et repreneurs d'entreprises (ACCRE) ont en outre été allégées, et ont ainsi permis à davantage de demandeurs d'emplois de tenter l'aventure. Ces mesures ont dynamisé la hausse record des créations d'entreprises sur cette période. Elles ont d'ailleurs sans doute continué à soutenir la création en 2008.

Globalement, le taux de création (cf. définitions) d'entreprises dans la région est très proche du taux national (9,8 % pour le Poitou-Charentes et 9,7 % pour l'hexagone).

PLUS FORT DÉFICIT DE CRÉATIONS D'ENTREPRISES DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

Les principaux secteurs économiques de la région sont concernés par le ralentissement des créations (graphique 2). Après des années de forte croissance, les créations d'entreprises ont notamment baissé dans la construction (- 5,5 %), et dans les activités immobilières (- 6,9 %) (tableau 1). L'inquiétude des promoteurs, le recul des ventes de logements neufs et des mises en chantier n'incitent pas à entreprendre actuellement dans ces domaines.

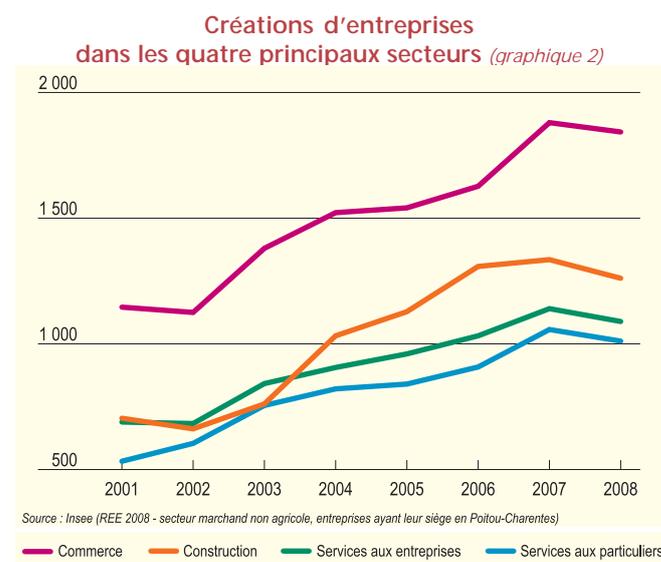
Plus du quart des créations se réalise dans le commerce. Mais en 2008, les nouvelles entités ont été moins nombreuses qu'en 2007 en Poitou-Charentes (- 2,0 %). Le taux de création reste toutefois assez élevé (10,7 %). Le ralentissement est le plus fort dans les activités du commerce et de la réparation automobile (- 20,4 %), et plus modérément dans celle du commerce de détail (- 2 %). Seul le commerce de gros enregistre une hausse des créations (+ 2,7 %).

Près d'une entreprise sur deux voit le jour dans le secteur des services. Les services aux entreprises et aux parti-

culiers représentent la majorité des créations de ce secteur. En 2008, les créations ont ralenti et le dynamisme des dernières années est interrompu.

En effet, la création dans les services aux entreprises perd son élan, et ce secteur marque un retrait global de - 4,5 % par rapport à l'an passé. Néanmoins le taux de création demeure plus élevé que la moyenne régionale (11,5 % contre 9,8 %). Le repli s'observe tant dans les activités de conseil et d'assistance que dans les services opérationnels.

Les services aux particuliers sont aussi en perte de vitesse avec un recul de - 4,4 %, mais le taux de création est de 10 %. Ce retrait découle directement de la baisse des créations enregistrée dans l'hôtellerie-restauration (- 17,6 %). Ce secteur se renouvelle rapidement et représente la moitié des entreprises créées dans les services aux particuliers. En ce qui concerne les activités récréatives, culturelles et sportives, elles bénéficient d'une vitalité notable puisqu'elles progressent de



Créations d'entreprises par département et activité en 2008 (tableau 1)

	Charente	Charente-Maritime	Deux-Sèvres	Vienne	Poitou-Charentes	Évolution 2008/2007 (%)	Taux de création (%)
Industrie	120	227	59	116	522	+ 15,0	7,6
dont IAA	51	96	17	32	196	+88,5	8,8
Construction	287	549	200	225	1 261	-5,5	10,8
Commerce	359	900	263	321	1 843	-2,0	10,7
Services	563	1 544	560	746	3 413	-2,4	9,5
Transports	19	52	27	24	122	-10,3	7,3
Activités financières	18	54	16	30	118	-18,6	8,3
Activités immobilières	71	215	82	101	469	-6,9	10,1
Services aux entreprises	177	437	198	277	1 089	-4,5	11,5
Services aux particuliers	183	490	148	190	1 011	-4,4	10,0
Éducation, santé, action sociale, administration	95	296	89	124	604	+17,1	7,1
Ensemble	1 329	3 220	1 082	1 408	7 039	-1,8	9,8

Source : Insee (REE 2008 - secteur marchand non agricole, entreprises ayant leur siège en Poitou-Charentes)

+ 7,3 %. La situation est la même pour les services liés directement à la personne (ex : esthétique, coiffure). Les créations augmentent de + 5,7 %.

Le nombre de créations d'entreprises a diminué dans les secteurs des activités informatiques (- 6,3 %) et des activités financières (- 18,6 %).

Parmi les activités tertiaires, celles en lien avec l'éducation-santé-action sociale demeurent attractives, et le rythme de croissance des créations se maintient à un bon niveau (+ 17,1 % contre + 21,1 % en 2007), néanmoins le taux de création reste faible (7,1 %). Ce dynamisme est dû principalement aux créations nombreuses dans les activités de santé (ex : acupuncteurs, chiropracteurs).

Un autre secteur se maintient dans la région, celui de l'industrie, en raison de la forte vitalité dans l'agro-alimentaire. Globalement, les créations progressent de + 7,6 % mais elles ont bondi de + 88,5 % sur l'année dans l'agroalimentaire, alors qu'elles reculaient de - 8,1 % dans le reste de l'industrie. Cette embellie, qui porte néanmoins sur de petits volumes (+ 196 entreprises), s'explique surtout par la création de commerces alliant cuisson et ventes de détail : pains viennoiseries, pizzas à emporter et à livrer. Toutefois les créations d'entreprises dans l'agroalimentaire ne représentent qu'un faible pourcentage des créations (moins de 3 %).

DES CRÉATIONS EN HAUSSE DANS LA CHARENTE

Dans la région, seule la Charente enregistre une hausse (+ 5,1 %) du nombre de créations d'entreprises en 2008 (graphique 3). Les nouvelles entreprises voient le jour principalement dans les secteurs de la construction, des services avec une forte progression dans les activités immobilières mais aussi dans les industries agro-alimentaires. Elles marquent un repli dans le secteur du

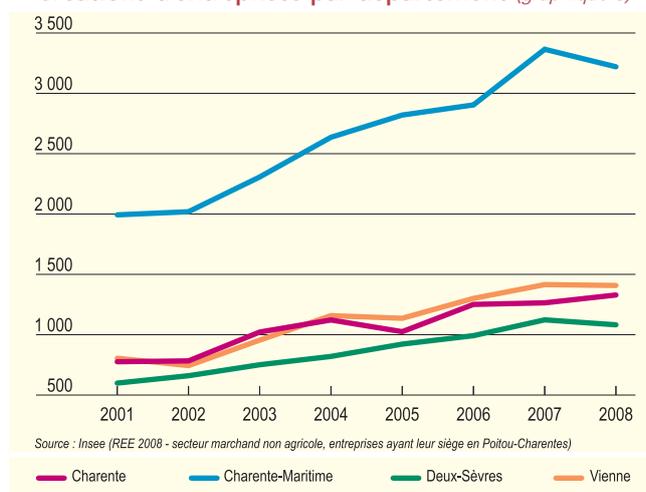
commerce qui représente néanmoins le tiers des créations charentaises.

Le rythme de création reste stable dans la Vienne et le taux de création est équivalent à celui de la moyenne régionale. Des disparités sont cependant à noter selon les secteurs. La baisse des créations dans la construction et le commerce est contrebalancée par la hausse dans les industries agroalimentaires et le secteur de l'éducation-santé et action sociale.

Le taux de création le plus faible est enregistré dans les Deux-Sèvres : 8,7 %. Dans ce département, le nombre d'entreprises créées est en recul de - 3,7 % par rapport à 2007. La baisse affecte particulièrement les secteurs des services et de la construction, seul le commerce affiche une hausse notable de + 5,2 %.

La Charente-Maritime regroupe à elle seule près de la moitié des créations d'entreprises du Poitou-Charentes (tableau 2). Dans ce département, le nombre de créations en 2008 est en repli par rapport à celui de 2007 (- 4 %).

Créations d'entreprises par département (graphique 3)



Nombre d'entreprises du Poitou-Charentes au 1^{er} janvier 2008 (tableau 2)

	Charente	Charente-Maritime	Deux-Sèvres	Vienne	Poitou-Charentes	Structure Poitou-Charentes (%)
Industrie	1 613	2 621	1 235	1 367	6 836	9,6
dont IAA	523	851	402	442	2 218	3,1
Construction	2 398	4 887	2 093	2 272	11 650	16,3
Commerce	4 221	7 147	2 691	3 147	17 206	24,0
Services	6 587	15 133	6 484	7 655	35 859	50,1
Transports	353	631	380	316	1 680	2,3
Activités financières	289	504	310	313	1 416	2,0
Activités immobilières	737	2 162	871	881	4 651	6,5
Services aux entreprises	1 653	3 804	1 719	2 284	9 460	13,2
Services aux particuliers	1 871	4 555	1 660	2 017	10 103	14,1
Éducation, santé, action sociale, administration	1 684	3 477	1 544	1 844	8 549	11,9
Ensemble	14 819	29 788	12 503	14 441	71 551	100,0

Source : Insee (REE 2008 - secteur marchand non agricole, entreprises ayant leur siège en Poitou-Charentes)

Les créations ont fléchi dans la majorité des activités. Les seuls secteurs qui sont demeurés attractifs sont, comme au niveau régional, les industries agro-alimentaires et l'action sociale et santé.

LES ENTREPRISES INDIVIDUELLES SONT MAJORITAIRES DANS LA CRÉATION

Parmi l'ensemble des entreprises créées en 2008, 60 % sont des entreprises individuelles et 36 % des sociétés. En 2008, les créations de sociétés sont stables. Le statut d'entreprise individuelle qui offre plus de souplesse de fonctionnement est de plus en plus adopté par les chefs d'entreprises. En Poitou-Charentes, le statut le plus couramment utilisé par les créateurs d'entreprises individuelles est celui de commerçant (19,5 %), puis celui de profession libérale et ensuite celui d'artisan.

LA PLUPART DES ENTREPRISES CRÉÉES N'ONT PAS DE SALARIÉ

L'impact des créations d'entreprises sur l'emploi salarié est faible. En 2008, 87 % des entreprises nouvelles ne génèrent que l'emploi de leur créateur. Dans quelques activités, les créations se font plus fréquemment avec des embauches au départ. C'est notamment le cas dans la construction où 13 % des unités ont démarré avec au moins un salarié, mais aussi dans le commerce.

ACCÉLÉRATION DES DÉFAILLANCES

Le Poitou-Charentes héberge 71 551 entreprises début 2008. Les défaillances de ces dernières s'accroissent en 2008 (graphique 4), ce qui est une indication de la dégradation de l'économie, même si une défaillance n'est pas toujours suivie d'une fermeture de l'entreprise (cf. définitions). On dénombre ainsi 1 116 entreprises défaillantes en date de jugement soit une hausse de + 15,5 % (contre + 12,3 % France entière). Par rapport à l'année précédente, ce sont 150 entreprises de plus dans la région. Cependant, le dynamisme des dernières années en matière de créations a favorisé la présence de plus nombreuses jeunes entreprises, avec des taux de survie plus faibles. Cela, indépendamment de la crise, a pour effet de gonfler le nombre de défaillances.

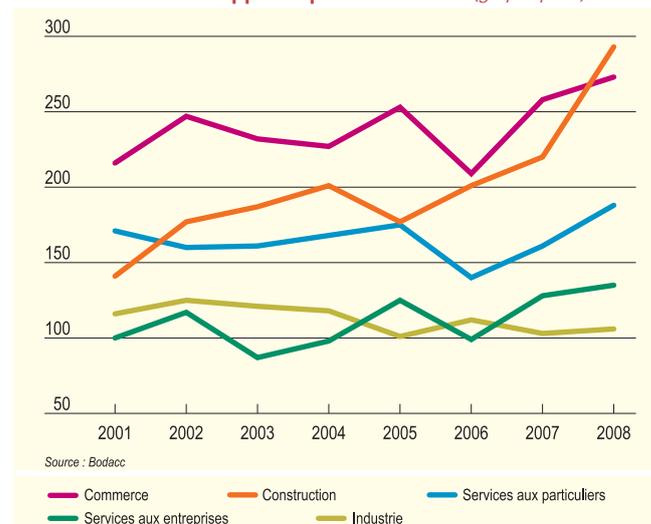
Les secteurs de la construction et de l'immobilier, qui comptent pour 33 % dans l'ensemble des défaillances, portent l'essentiel de la hausse des défaillances (respectivement + 33 % et + 60 %) et subissent le retournement du marché immobilier (graphique 4). Les services aux particuliers enregistrent aussi une montée globale des défaillances de + 16,8 %. Les défaillances dans le secteur du commerce augmentent de + 5,8 %,

à peu près au même rythme que celles dans les entreprises de services aux entreprises (+ 5,5 %). Globalement, les défaillances dans l'industrie agro-alimentaire sont en hausse de + 17,9 %. En revanche, dans le commerce de détail et la réparation, le nombre de défaillances a diminué de - 8,8 % en 2008.

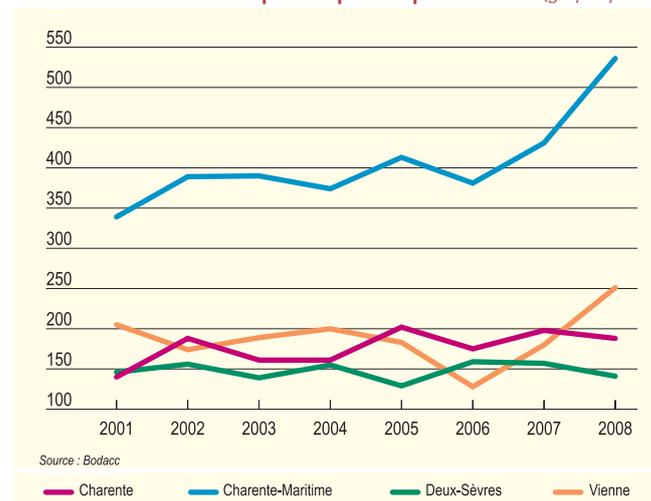
Au sein de la région, les départements de la Vienne et de la Charente-Maritime sont les plus touchés, avec respectivement une hausse des défaillances de + 39,4 % et de + 24,4 % (graphique 5). À l'inverse, le nombre de défaillances diminue dans le département de la Charente (- 5,1 %) et dans celui des Deux-Sèvres (- 10,2 %).

Dans la région, près de 3 500 salariés ont été touchés par une mise en redressement judiciaire de leur entreprise.

Défaillances d'entreprises dans les cinq principaux secteurs (graphique 4)



Défaillances d'entreprises par département (graphique 5)



L'auto-entrepreneur

Depuis le 1^{er} janvier 2009, le nouveau régime de l'auto-entrepreneur permet à celui qui le souhaite de créer sa propre entreprise simplement et rapidement. Cela représente aussi une opportunité pour des chefs d'entreprise de changer de statut.

Ce nouveau régime, créé par la loi de modernisation de l'économie, lève les barrières à l'entrée de l'entrepreneuriat et offre une nouvelle chance à de nombreux salariés, étudiants, retraités et chômeurs, de compléter leurs revenus. Ce statut offre de nombreux avantages sociaux, déclaratifs et fiscaux.

Les relations avec l'administration sont réduites à l'extrême :

- l'auto-entrepreneur devra s'acquitter d'un seul prélèvement équivalent à 13 % de son chiffre d'affaires mensuel ou trimestriel pour toute activité commerciale, 20,5 % pour une activité libérale ou à 23 % pour les activités de service ;
- il n'y a aucune autre taxe à acquitter : l'auto-entrepreneur n'est pas soumis à la TVA et il est exonéré de taxe professionnelle pendant trois ans à compter de la création de son entreprise ;
- s'il ne réalise aucun chiffre d'affaires, l'auto-entrepreneur ne paiera aucune charge. Lorsqu'il cesse son activité, cela ne coûte rien non plus ;
- techniquement, une seule chose est demandée : remplir «un livre chronologique des recettes» pour enregistrer les ventes effectuées, et pour les commerçants remplir un «livre des achats».

Ce statut est protecteur et offre des droits sociaux importants :

- l'auto-entrepreneur est affilié à la Sécurité sociale et valide des trimestres de retraite ;
- il s'acquitte forfaitairement de ses charges sociales et de ses impôts uniquement sur ce qu'il encaisse. S'il n'encaisse rien, il ne paie et ne déclare rien. Il bénéficiera de la couverture assurance maladie dès le premier euro de chiffre d'affaires.

DÉFINITIONS

Le taux de création

Rapport du nombre de créations de l'année sur le stock d'entreprises au 1^{er} janvier.

Défaillances d'entreprises

Les défaillances d'entreprises couvrent l'ensemble des jugements prononçant, soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, soit directement la liquidation judiciaire. Elles ne tiennent pas compte de l'issue des procédures : liquidation ou redressement par continuation ou reprise.

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation (arrêt total de l'activité économique de l'entreprise). Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie (entre 10 % et 20 %), variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations d'entreprises.